

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mini-marathon (10 km environ), Foulées du broussard (5 km), courses jeunes (5/13ans)

Samedi 09 AOUT 2014

Nom		N° dossard
Prénom		
Sexe	F - M	Date de naissance :

Licencié(e) FFA	N° Licence :	
Club d'athlétisme :		
Pass'Running	N° :	
Expire le :		
Licencié(e) FF.TRI	N° Licence :	
Club		
Non licencié(e) Dans ce cas, vous devez joindre à ce bulletin d'inscription, <u>un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.</u>		
Adresse complète		
B.P :	CP :	Ville :
☎ Dom : ☎ Mobilis :		
E-mail :		

Epreuve	Mini marathon 10 km	Foulées du Broussard 5 km	Courses jeunes (5/13 ans)
Age limite	16 ans (1998)	14 ans (2000)	5 ans (2009)
Tarif	1500F	1000F	100 F
Choix (à indiquer par X)			

Pour les Mineurs, autorisation parentale

Je soussigné(e) Mme, Mr,autorise mon fils (ma fille)
..... à participer à l'épreuve du :

Fait à, le

Signature :

☞ **Responsabilité civile** : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de
...**GROUPAMA**.....

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Attention, vérifier vos déclarations, une mention manquante, inexacte, illisible ou incomplète peut vous pénaliser ou mettre en cause votre responsabilité.

REGLEMENT DU 44è MINI-MARATHON

Course hors stade organisée par la **Jeunesse Sportive de Pouembout** en collaboration avec la **Mairie de Pouembout**

1. **COURSES**: Deux parcours sont proposés :

Mini marathon (10 km environ): départ devant l'entrée du stade Yoshida de Koné, arrivée au plateau sportif de Pouembout. La course est ouverte aux licenciés(es) et aux non-licenciés(es) nés en 1997 (16ans) et avant.

Les Foulées du broussard (5 km) : départ du rond-point de la Province Nord, arrivée au plateau sportif de Pouembout. La course est ouverte aux coureurs licenciés(es) et non licenciés(es) nés en 2000 (14 ans) et avant.

2. **INSCRIPTION**

Inscriptions au service animation de la mairie de Pouembout à partir du *1er Juillet 2014* ou *sur place le Samedi 09 Août 2014, 30 minutes avant chaque départ au maximum.*

Tarifs :

- Mini Marathon : 1500frs.
- Les Foulées du Broussard : 1000frs
- Courses des jeunes : 100frs

L'inscription aux courses des jeunes se fera sur le plateau sportif de 12h à 13h.

Les athlètes doivent mentionner leur numéro de licence sur le bulletin d'engagement et les non licenciés doivent fournir obligatoirement un certificat médical à l'inscription.

3. **CLASSEMENT**

Mini marathon : 5 classements

- 1 classement dames licenciées
- 1 classement hommes licenciés
- 1 classement dames non licenciées
- 1 classement hommes non licenciés
- 1 classement par équipe de 5 concurrents

Les Foulées du Broussard :

- 1 classement hommes
- 1 classement dames
- 1 classement par équipes

Les courses jeunes :

- 1 classement garçons par catégorie
- 1 classement filles par catégorie

4. DEPART

- Mini marathon : 8h au stade Yoshida de Koné
- Les Foulées du Broussard : 9h30 sur la piste cyclable, en face de Nord Motors
- Course des jeunes : 14h (parcours dans le village de Pouembout)

5. ARRIVEE

Arrivée au plateau sportif de Pouembout

6. RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement personnel est accepté mais mis en place par le coureur. Un athlète ravitaillé en dehors des points de ravitaillement est passible de disqualification.

2 points d'eau mis en place sur le parcours pour le mini marathon, 1 point d'eau pour les Foulées du Broussard.

7. DOSSARDS

La remise des dossards se fera au départ, 30 minutes avant les départs.

8. RECOMPENSES

Les remises des récompenses se feront au plateau sportif de Pouembout.

- mini marathon et les Foulées du Broussard : 13 h
- courses des jeunes : 15h 30

9. ASSURANCES

- a) Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.
- b) Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres de s'assurer personnellement.

La couverture médicale est assurée par les secouristes et le dispensaire de Koné. Une ambulance et les pompiers seront sur place.